



„Lorsqu’un seul homme rêve, ce n’est qu’un rêve. Mais si beaucoup d’hommes rêvent ensemble, c’est le début d’une nouvelle réalité.“ F. Hundertwasser



Les Jardins de Schengen-Résidence pour personnes âgées, Schengen
Maître d'ouvrage: Clarac s.a. , Schiffflange

Architecte: Valentiny hvp architects /19, rue des Prés, L-5441 Remerschen / (+352) 2360701 /www.valentinyarchitects.com/mission complète **Ingénieur structure:** INCA Ingénieurs Conseils Associés/ 47, rue Gabriel Lippmann, L-6947 Niederanven / (+352) 426890/ www.inca-ing.lu/ mission complète **Ingénieur techniques:** betic Ingénieurs Conseils/ 2, Route de Luxembourg, L-4972 Dippach/ (+352) 2637611/ www.betic.lu/ mission partielle **Sélection des concepteurs:** commande directe **Durée conception:** 71 mois **Durée chantier:** 27 mois **Surface habitable/ utile:** 6.751,62 m² **Coûts de construction:** 1.800 €/m² htva **Type de construction:** béton, maçonnerie **Façade resp enveloppe:** Façade isolante avec enduit **Toiture resp enveloppe:** Toiture en béton avec isolation et zinc **Surfaces intérieures:** sols: carrellage, parquet, moquette murs et plafonds: enduit, peinture **Équipement technique:** chauffage pel-

lets, VMC **Réalisation:** par corps de métiers séparés **Descriptif du projet:** Les Jardins de Schengen est un ensemble de logements collectifs, conçu spécialement pour personnes âgées, indépendantes et mobiles. La résidence compte 68 appartements. Le bâtiment est accessible par deux entrées différentes, la rue Waisstroos et la rue Klaberfels, laquelle mène directement au 3ème étage, l'étage principal de la résidence. Ici se trouvent l'accueil et le restaurant. Cet étage sert de « Terrasse avec vue sur la Moselle ». Elle correspond à la hauteur du bâtiment situé en face et par conséquent crée visuellement un espace clos. Les étages supérieurs semblent flotter au-dessus de l'étage principal. Dans les étages +1, +2, +4 et +5 des appartements s'alignent le long la rue et le jardin. Dans la partie, enterrée dans le coteau, se trouvent des caves, les locaux techniques et les locaux de soin.

Qu'avez-vous appris durant la conception et la réalisation de votre projet ? *Tout projet, quel qu'il soit, est un nouveau défi. L'expérience acquise au fil des années doit constamment être remise en question ; elle est durement mise à l'épreuve lors de la conception de projets novateurs, tels que la résidence « Les Jardins de Schengen ». Les techniques évoluent également au fil des années, suivant la modernisation, l'évolution des mentalités et des normes. Le Maître d'Ouvrage ne peut et ne doit pas rester figé sur une réalisation passée, une référence. La remise en question permanente est le moteur de la réussite.*

Comment s'est passée votre collaboration avec l'équipe des concepteurs ? *La citation de Hundertwasser prend ici tout son sens. La part de rêve de chacun, le partage des connaissances de tous et l'esprit d'équipe nous ont guidés tout au long de la conception, afin de concevoir un projet novateur, architectural et esthétique, et abouti.*

De quelle manière vos attentes ont-elles été prises en compte par les concepteurs ? *L'agrément ministériel de « logement encadré pour personnes âgées » a évidemment été notre attente majeure, avec le respect des délais et des budgets. La conception d'une telle résidence ne laisse évidemment aucune place à l'approximation, et cela été immédiatement intégré par tous dès la genèse du projet. Ensuite, le travail d'équipe et échanges quasi quotidiens ont satisfaits toutes nos attentes.*

